

BAC PROFESSIONNEL

Forêt

A) Les Objectifs

Le Bac Professionnel « Forêt » s'adresse à des élèves garçons et filles qui souhaitent :

- suivre une formation professionnelle de niveau Bac préparant aux métiers de la forêt,
- participer à des activités pratiques en lien avec la nature, l'entretien et l'aménagement des forêts et la protection de l'environnement,
- « mûrir » leur projet professionnel en le confortant aux activités de la vie active.

B) L'organisation de la Formation le programme

Un enseignement par modules

☞ Les Modules Généraux :

MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde (Français, Education socio-culturelle, Histoire-Géographie) ;

MG2 : Langue et culture étrangères ;

MG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi (EPS) ;

MG4 : Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Informatiques, Physique-Chimie, Biologie).

☞ Les Modules Professionnels :

MP1 : Le chantier forestier dans son contexte ;

MP2 : Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières ;

MP3 : Organisation d'un chantier forestier ;

MP4 : Travaux de sylviculture ;

MP5 : Travaux d'exploitation forestière ;

MP6 : Maintenance des équipements forestiers.

MAP : Module d'Adaptation Professionnelle

L'examen est organisé :

- pour moitié en contrôle continu au cours des 2 ans de formation (prise en compte des notes obtenues dans les différents modules lors des contrôles certificatifs) ;
- pour moitié sous forme d'épreuves finales au nombre de 5, l'une d'elle étant la soutenance du rapport de stage.

C) Les Stages et les techniques professionnelles

Le stage principal dure au moins 8 semaines sur les 14 semaines fractionnées en 4 périodes de travaux favorables à l'observation et à la pratique.

Il s'intègre dans la progression des cours et TP. Il renforce et illustre les acquis vus au lycée par la pratique en situation professionnelle. Celui-ci sert de support à la rédaction d'un rapport de stage qui sera soutenu à l'oral lors de l'examen.

Chaque élève bénéficie d'un professeur-tuteur qui le suit pendant son stage et l'accompagne dans l'exploitation de celui-ci.

* PRATIQUE ENCADREE

D) Les Conditions d'Admission

☞ après une classe de 2nde Professionnelle

☞ après un CAPA Travaux Forestiers ;

Pour cette admission, il faut :

- constituer un dossier d'inscription complet auprès de notre structure,
- rencontrer le Chef d'Etablissement ou le Responsable Pédagogique.

E) Les Débouchés

Plusieurs possibilités existent :

- intégration dans la vie professionnelle soit en tant que salarié d'une entreprise forestière (entrepreneur de travaux forestiers, exploitant forestier, scieries, coopératives forestières...) soit en créant sa propre entreprise de travaux forestiers ;
- poursuite d'études vers un BTSA (Gestion Forestière, Gestion et Protection de la Nature...).